Un autre regard Een andere blik 10 78

Mardi 31 mars 2022

Communiqué de presse

## Megafon : Ma voix pour mon quartier

A l'initiative de Jérémie Drouart, Echevin de la Participation, avec le soutien de Fabrice Cumps Bourgmestre d'Anderlecht et du Collège, la participation citoyenne se renforce à Anderlecht. Entre 2022 et 2024, la commune développera un projet dans chaque quartier d'Anderlecht, un projet entièrement conçu par les habitants de ce quartier. Au moment de terminer la deuxième phase du programme « Megafon : Ma voix pour mon quartier » , l'heure est à un premier bilan.

Qu'est-ce que le projet « Megafon : Ma voix pour mon quartier » ? Le projet a débuté en juin 2021 et est né d'une volonté d'inclure les citoyens dans la réflexion et la réalisation de projets. « Les habitants sont les premiers experts de leur quartier. Pour construire la ville de demain, le dialogue entre les citoyens et avec la commune est essentiel » souligne Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht.

« Le projet Megafon est un moyen d'inclure les citoyens dans la construction de leur quartier. Il nous permet de créer un lieu d'écoute et d'échanges entre les citoyens et le Collège des Bourgmestre et Echevins. Cela nous semble important, et ça le sera de plus en plus. Le projet ne s'arrête pas là car les habitants iront jusqu'à la mise en place des projets, ce qui leur permettra de comprendre le fonctionnement, en se confrontant également à d'éventuels obstacles qu'il faudra surmonter tous ensemble. » explique Jérémie Drouart, Echevin de la Participation.

Tél: 0494/57.79.44

Un autre regard Een andere blik 10 78

Le projet se décline en 4 phases, la première a été lancée par une enquête publiée en ligne, dans laquelle les citoyens ont pu donner leur avis par thème sur leur quartier. Cette enquête a été remplie par pas moins de 1300 citoyens. Le territoire communal a ensuite été divisé en sept zones, chacune contenant un ou plusieurs quartiers. Une rencontre citoyenne a été organisée dans chaque zone pour les habitants des quartiers concernés, ce qui correspond à la deuxième phase du projet.

Durant ces rencontres, les citoyens ont non seulement eu la possibilité de prendre connaissance des résultats de l'enquête, mais ont également pu rencontrer le Collège des Bourgmestre et Echevins. L'occasion pour eux d'exprimer leur ressenti et leur point de vue sur leur quartier. Enfin, les principaux points d'intérêt de leur quartier, qui feront ultérieurement l'objet d'un projet, ont été identifiés. Sur la carte ci-dessous, vous trouverez un aperçu de tous les points par zone.

Dans une troisième phase, des ateliers de délibération citoyenne se tiendront. Des ateliers durant lesquels des groupes de citoyen.ne.s se réuniront afin de co-rédiger une délibération citoyenne par quartier et de permettre la création d'un projet au profit de ceux-ci. Cela sera fait grâce au budget octroyé mais aussi sur base des préoccupations définies pendant les rencontres lors de la deuxième phase du projet.

La phase finale du projet est, dans un premier temps, l'approbation des délibérations citoyennes auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins. Si le projet est approuvé, il sera réalisé grâce aux différents services de la commune.

Tél: 0494/57.79.44

## 10/05/2022

97 participants

- Trop de dépôts clandestins dans nos rues.
- Améliorer la circulation entre les différents usagers de la route.
- Améliorer l'entretien des espaces publics et espaces verts.
- Meilleure communication sur les projets et travaux de mobilité.

